

Depuis plusieurs années, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47), le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Lot-et-Garonne (DRAC - UDAP 47) et la Fondation du Patrimoine (FDP) unissent leurs compétences et mobilisent des aides financières **en faveur de la protection, de la sauvegarde du patrimoine, des paysages et des savoir-faire traditionnels.**

**Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne** (CAUE 47) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Ses missions de conseils, de formation, d'information-sensibilisation lui permettent de s'adresser à un large public (élus, professionnels du cadre de vie, particuliers). Dans le domaine de la protection et la valorisation du patrimoine, il travaille en collaboration avec le Conseil départemental, la DRAC et la Fondation du Patrimoine.

Tél. : 05 53 48 46 70  
Courriel : [secretariat@caue47.com](mailto:secretariat@caue47.com)  
Site : [www.caue47.com](http://www.caue47.com)

**La direction régionale des affaires culturelles** (qui abrite l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Lot et Garonne -UD 47) est placée sous l'autorité du préfet de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. L'UD 47 assure des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans les domaines des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés. Son expertise est sollicitée dans les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti. Il est consulté dans la mise en œuvre des politiques publiques concernant le patrimoine, l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

Tél. : 05 53 47 08 42  
Courriel : [christian.airiau@culture.gouv.fr](mailto:christian.airiau@culture.gouv.fr)  
Site : [www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine)  
Site : [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

**Le Département de Lot-et-Garonne** œuvre de manière très active pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Il soutient les porteurs de projets dans leur volonté de conserver et de restaurer le patrimoine bâti et mobilier et s'engage pour des actions originales et citoyennes comme l'organisation de chantiers de bénévoles. Le Département accompagne également des animations destinées à valoriser les richesses présentes sur le territoire (Journée du patrimoine de pays et des moulins, journées européennes du patrimoine, circuits-découvertes dans le cadre des Nuits d'été,...). De nombreuses associations et partenaires sont par ailleurs soutenus financièrement dans leurs projets.

Tél. : 05 53 69 41 38  
Courriel : [sophie.bodenan@lotetgaronne.fr](mailto:sophie.bodenan@lotetgaronne.fr)  
Site : [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

**La Fondation du Patrimoine** est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Il s'agit également de promouvoir les savoir-faire traditionnels. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. La délégation départementale de Lot et Garonne, représentée par Jean-Jacques Carle, apporte son soutien au montage de dossiers de souscription populaire, de mécénat et de convention de label fiscal.

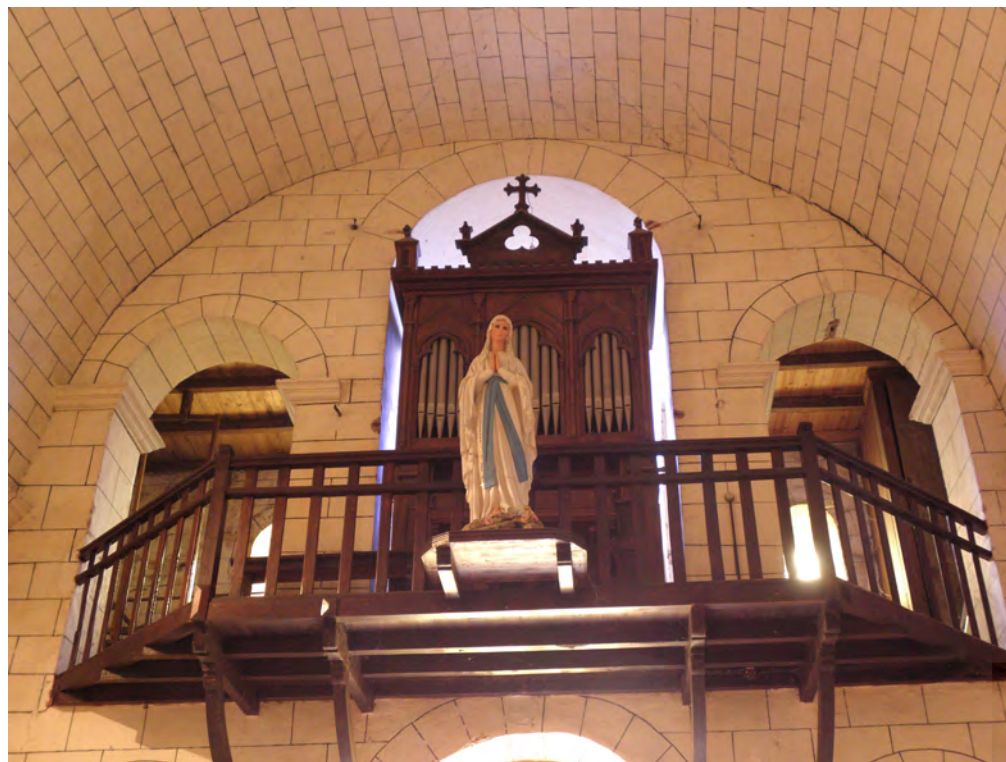
Courriel : [fondation@caue47.com](mailto:fondation@caue47.com)  
Site : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Crédits photographiques : Christian Airiau - Sophie Bodenau - Dominique Lambert  
Juin 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique.



**Samedi 16 juin 2018 - Circuit découverte**

**Orgues de l'église de Saint-Georges**



**Le projet/** Depuis 2012, la commune de Saint-Georges envisageait la restauration des orgues de son église infestées par des insectes xylophages et devenues structurellement instables. Il s'agissait de rendre à l'instrument son usage pour le développement d'activités culturelles, avec l'appui de l'association des amis des orgues de Saint-Georges.

En 2015, ce projet a pu aboutir après la saisie par la mairie des services et personnalités compétentes et un concert d'inauguration a pu être organisé en novembre 2016, bientôt suivi par plusieurs autres représentations.

**Porteur du projet/** Commune de Saint-Georges.

**Caractéristiques du bâti/** Cet orgue est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1974. Sa conception est composite, mêlant éléments de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et pièces plus récentes. Il n'est pas très documenté mais on sait qu'un facteur d'orgues amateur a remonté l'instrument en 1932 dans la tribune de l'église. Le buffet est en chêne, de style néo-gothique avec motifs de trilobes, gâbles et pinacles, crénelages. Les tuyaux de façade sont factices, en bois peint imitant la couleur de l'étain.

**Nature des travaux réalisés/** Pour permettre à l'instrument de fonctionner à nouveau, une intervention lourde a été nécessaire. Pour commencer, l'instrument a été entièrement démonté avant son transport chez le facteur d'orgues. Puis, le buffet d'orgue infesté a été restauré, de même que le sommier, la console et la tuyauterie sous le contrôle scientifique de la conservation régionale des monuments historiques. Une soufflerie électrique a été mise en place en remplacement de la pompe à bras existante. Un nouveau bloc clavier a été installé et le pédalier d'origine a été remplacé par un pédalier de 30 notes avec tirasse. Le dispositif de transmissions a également été revu.

**Date de réalisation des travaux/** 2015-2016

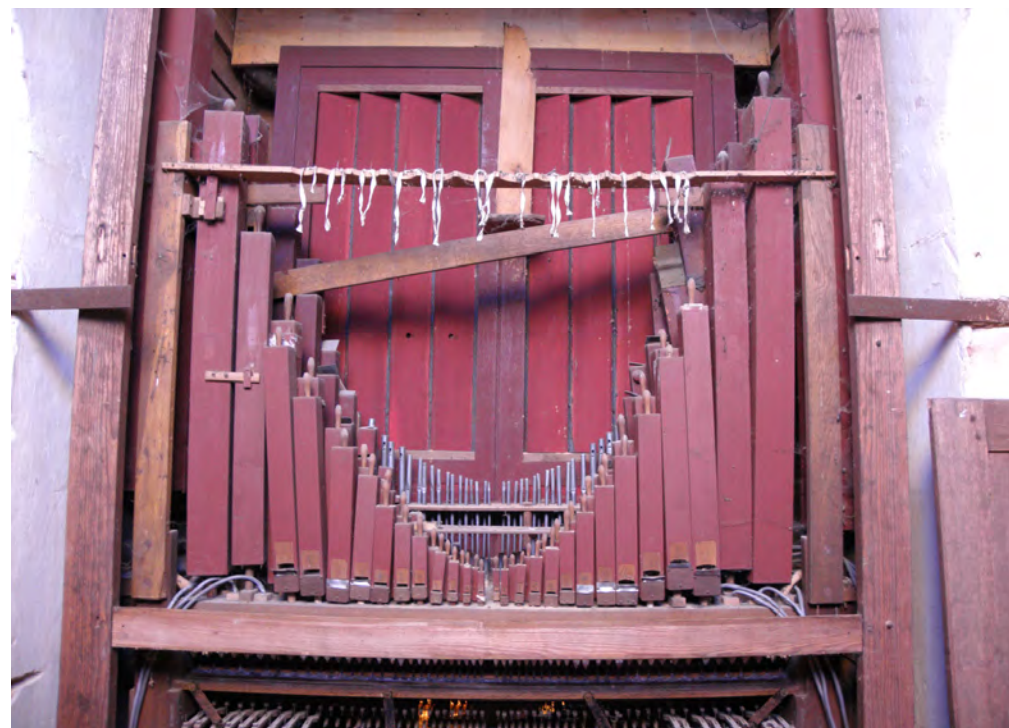
**Montant de l'opération/** 35 960 €HT

**Aides financières/** La commune a financé ce projet à hauteur de 20 688 €. Ces travaux ont également bénéficié du soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine (10 033 €), du Conseil départemental (8 000 €) et de la Fondation du patrimoine via l'organisation d'une souscription publique (4 430 € récoltés).

#### **Experts sollicités/**

Thierry Sémenoux, technicien-conseil agréé auprès de la Direction générale des patrimoines (Bordeaux)

Franz Lefèvre, facteur d'orgues à Castres



#### **Glossaire/**

**Buffet d'orgue :** Le buffet de l'orgue est la structure décorative en bois qui contient l'ensemble des jeux de l'orgue et qui permet de dissimuler toute la mécanique de l'instrument. Il joue également le rôle de résonateur.

**Console :** C'est l'organe de commande de l'organiste. La console se compose notamment des claviers, des pédales, des tirants de registres (différents jeux de tuyaux), des accouplements (pour jouer de plusieurs claviers en même temps), des tirasses (pour lier pédales et claviers).

**Sommier :** Dispositif qui distribue l'air sous pression venant de la soufflerie vers les tuyaux en fonction des touches actionnées par l'organiste.

**Transmissions :** C'est l'ensemble des organes qui transmettent aux soupapes situées dans le sommier le mouvement de la touche qui est appuyée par l'organiste.

**Xylophage :** Du grec *xulon* bois et *phagein* manger, cet adjectif qualifie les insectes qui se nourrissent des valeurs nutritives du bois, cellulose et lignine. Le bois évacué par la larve constitue la «vermoulture» (sciure de bois) dont l'observation sous les meubles et les sculptures en bois permet notamment d'identifier une infestation.